

Observation n°21 du 01/04/2023

M. le Commissaire Enquêteur,

Ayant lu quelques observations de cette enquête publique, ainsi que celles des différentes enquêtes publiques des projets d'éolien industriel de la région, j'en tire les conclusions suivantes :

- Le projet est manifestement bâclé, truffé d'erreurs et de non-sens (comme tous les projets en cours ou déjà réalisés en France et en Europe), mais a pu abuser les propriétaires de parcelles, des élus locaux et régionaux, des politiques.
- En revanche, les habitants de la région et les personnes qui aiment ce petit coin de campagne, ont étudié point par point le projet et noté les incohérences et l'ineptie de l'éolien industriel et à une quasi-unanimité ont refusé cette absurdité. Ils sont conscients que cette politique de l'éolien terrestre et maritime ne sert qu'à leur pomper un peu plus d'impôts et taxes pour enrichir une caste de profiteurs majoritairement étrangers.
- On peut sentir dans ces observations l'exaspération profonde d'une population corvéable à merci, subissant les ukases de citoyens déconnectés de toute réalité, surenchérissant dans la déraison et la stupidité. Les récriminations sont nombreuses et justifiées, c'est pourquoi il est nécessaire et impératif d'imposer l'arrêt immédiat des projets éoliens terrestres et maritimes.

Merci de m'avoir lu.

Respectueusement

Joël Lallemand